

VII.1

Poursuivre, compléter et optimiser le relevé de données relatives à la couverture vaccinale

MARCHE À SUIVRE

Il incombe à l'OFSP de contrôler, en intégrant les cantons, l'adéquation et l'efficacité des mesures de vaccination **et la concrétisation des objectifs nationaux définis**. Les cantons sont **responsables** de relever les **taux de couverture vaccinale**. En se fondant sur ces éléments, l'OFSP et les cantons identifient les taux de couverture vaccinale insuffisants et déterminent s'il est nécessaire d'agir.

À cette fin, les cantons poursuivent, avec le soutien de l'OFSP, le monitoring de la couverture vaccinale des enfants âgés de 2, 8 et 16 ans et calculent les taux de couverture vaccinale pour chaque canton et pour la Suisse. Les données permettent en outre d'évaluer le respect des schémas de vaccination (vaccinations complètes et dans les délais). **En fonction des besoins, ils complètent ces données par d'autres statistiques existantes** ainsi que par des études portant sur les déterminants des couvertures vaccinales. **Tous les résultats sont publiés** sur le site Internet de l'OFSP.

L'OFSP forme en collaboration avec les cantons et l'AMCS un **groupe d'accompagnement « Monitoring cantonal »** avec pour but d'harmoniser les données relevées dans le cadre du monitoring cantonal de la couverture vaccinale et de maintenir à long terme la qualité des données. Celui-ci propose des **standards minimaux** (y c. la taille des échantillons et la méthode de relevé des données) concernant les données à relever par les cantons. En outre, la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest élabore en collaboration avec les instituts de recherche un **manuel méthodologique** pour la documentation et l'harmonisation du monitoring.

En collaboration avec les cantons et des experts, l'OFSP développe également de **nouvelles possibilités pour relever les données relatives à la couverture vaccinale** chez les adultes et chez les personnes présentant un risque accru de maladie ou de complications ainsi que chez les personnes travaillant dans le domaine de la santé. En raison du taux de réponse à la baisse dans le monitoring actuel de la couverture vaccinale des enfants et des adolescents, l'OFSP examine aussi, avec le concours de spécialistes, des possibilités pour optimiser la collecte de données et mettre au point des méthodes alternatives de collecte pour le monitoring de la couverture vaccinale et son extension aux autres classes d'âge et groupe de personnes cités. Il clarifie également les conditions-cadres juridique de ces mesures.

Dans ce contexte, la faisabilité et l'utilité d'une analyse des données anonymisées enregistrées dans le module vaccinal du DEP sont évaluées. De plus, l'utilisation d'autres sources de données existantes ainsi que du système électronique d'échange pour les données de vaccination créé dans le cadre du COVID-19 est étudiée. En parallèle, l'OFSP examine avec les cantons la viabilité à moyen terme d'une mesure initiale / enquête pilote des données de vaccination pour les adultes et la réalise dans la mesure du possible.

OBJECTIF

Des données représentatives permettent de contrôler que les objectifs nationaux définis sont atteints.

Les lacunes au niveau de la couverture vaccinale sont connues et validées au moyen de données représentatives. Les mesures visant à les combler peuvent être conçues.

Axe d'intervention

Surveillance, recherche et évaluation

Domaine d'action

4a

Surveiller la couverture vaccinale

DIRECTION**OFSP****PARTENAIRES
DE MISE EN ŒUVRE**

Cantons, AMCS, communes, services de médecine scolaire, ScholarMed, Office fédéral de la statistique (OFS) éventuellement autres partenaires, mise en œuvre selon le résultat de l'analyse de méthodes de collecte alternatives (définition des critères de relevé, relevé et mise à disposition des données relatives à la couverture vaccinale)

Instituts de recherche (p. ex. Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention [EBPI], Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest [FHNW], Ecoplan) (manuel méthodologique, recrutement et réalisation de la collecte, évaluation)

Médecins et, le cas échéant, autres acteurs (en fonction des résultats de l'étude relative aux possibilités d'effectuer des relevés : collaboration lors de la réalisation des nouveaux relevés de données concernant la couverture vaccinale)

RESSOURCES

OFSP : ressources financières et humaines pour soutenir les cantons en assurant la coordination du monitoring cantonal de la couverture vaccinale (SNVCS), pour clarifier les besoins et pour lancer de nouvelles possibilités d'effectuer des relevés chez les adultes

Cantons, communes, services de médecine scolaire : ressources financières et humaines

Médecins et, le cas échéant, autres acteurs : ressources humaines

GROUPES CIBLES

OFSP, cantons

ÉTAPES

Régulièrement : poursuite du monitoring cantonal de la couverture vaccinale (prochaines périodes de saisie : 2023/24/25, 2026/27/28, etc.) et monitoring annuel des taux de couverture vaccinale contre la grippe chez les groupes cibles principaux

Dès **2018** à **2020** : mise en place du groupe d'accompagnement pour le monitoring cantonal de la couverture vaccinale et travaux au sein de ce groupe ; élaboration d'un manuel méthodologique

2023 : mise en place de l'enquête pilote / mesure initiale des données de vaccination chez les adultes

2023 : analyse des besoins et contrôle de nouvelles possibilités de saisie chez les adultes ; examen des pistes pour optimiser le monitoring cantonal actuel de la couverture vaccinale des enfants et des adolescents, y compris l'extension à d'autres groupes de personnes, ou examen de méthodes alternatives

2024 : lancement de travaux de mise en œuvre pour l'établissement de nouvelles méthodes de relevé

2025 : autres adaptations si nécessaire

INDICATEURS

- » Disponibilité de taux de couverture vaccinale conformément aux vaccinations recommandées dans le plan de vaccination suisse : a) des enfants de 2, 8 et 16 ans, b) des adultes et c) de groupes à risque spéciaux
- » Existence de données relatives au respect des schémas de vaccination (exhaustivité et respect des délais des vaccinations) conformément aux vaccinations recommandées dans le plan de vaccination suisse : a) des enfants de 2, 8 et 16 ans, b) des adultes, c) de groupes à risque spéciaux, d) disponibilité de possibilités supplémentaires de relever les taux de couverture vaccinale chez les adultes
- » Nombre d'objectifs nationaux et cantonaux pouvant être contrôlés grâce aux études sur la couverture vaccinale

DÉPENDANCES

En coordination avec les mesures :

I.3 Saisie et stockage électroniques de données de vaccination

III.2 Faire connaître de bons exemples de mise en œuvre

VII.3 Évaluation de la mise en œuvre et des effets de la SNV



Sert à la concrétisation des mesures :

VIII.1 Stratégies spécifiques